

YUKON

CANADA

ORDER-IN-COUNCIL 2015/197

CHILD AND FAMILY SERVICES ACT

Pursuant to section 173 of the *Child and Family Services Act*, the Commissioner in Executive Council orders as follows

1 The member of the public service employed as the Director, Family and Children's Services in the Social Services Division, Health and Social Services, is appointed as the director of family and children's services.

2 The appointment of Dianne McNeill as the director of family and children's services made by Order-in-Council 2014/208 is revoked.

Dated at Whitehorse, Yukon,

October 8

2015.

YUKON

CANADA

DÉCRET 2015/ 197

LOI SUR LES SERVICES À L'ENFANCE
ET À LA FAMILLE

Le commissaire en conseil exécutif, conformément à l'article 173 de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*, décrète ce qui suit :

1 Le membre de la fonction publique employé à titre de directeur, Services à la famille et à l'enfance, Division des services sociaux, Santé et Affaires sociales, est nommé directeur des services à la famille et à l'enfance.

2 La nomination de Dianne McNeill, à titre de directrice des services à la famille et à l'enfance, effectuée par le Décret 2014/68, est révoquée.

Fait à Whitehorse, au Yukon,

le *8 octobre*

2015.



Commissioner of Yukon/Commissaire du Yukon